

# Guelmim. La Centrale Noor Atlas Tan-Tan validée

La Commission régionale d'investissement et de dérogation a validé le projet solaire «Noor Atlas Tan-Tan» qui sera réalisé dans la commune de Chbika (province de Tan-Tan). Il mobilisera 528 MDH et s'étendra sur une superficie d'environ 200 ha.



dérogation a également procédé à la validation de quatre projets touristiques dans les communes d'El Ouatia et de Chbika (province de Tan-Tan), mais aussi d'Asrir, relevant de la province de Guelmim. Ces projets portent sur la création d'un hôtel classé, d'un village touristique, d'un complexe de divertissement et d'un motel. Selon le CRI de Guelmim-Oued Noun, ces projets permettront de renforcer les infrastructures touristiques

dans la région et d'augmenter la capacité litière à travers la création de 208 lits supplémentaires et la génération de 119 emplois grâce à l'activité touristique. En ce qui concerne le secteur du commerce et des services, il a été procédé à l'adoption du projet de construction d'un complexe multiservices à Guelmim pour un investissement de plus 30 MDH qui permettra de générer 12 emplois. S'agissant de l'industrie, deux projets ont été approuvés au niveau de la zone industrielle jouxtant le port de Tan-Tan (commune d'El Ouatia). Le premier porte sur une unité dédiée au chantier naval, tandis que le second concerne la fabrication de glace pour la conservation de poissons, pour un montant de 26 MDH. Les deux projets généreront 84 postes d'emploi. ●

**Yassine Saber**  
y.saber@leseco.ma

La Commission régionale d'investissement et de dérogation, tenue en début de semaine au siège de la Wilaya de la région Guelmim-Oued Noun, a validé plusieurs projets d'investissement. À l'issue de l'examen de ces projets inscrits à l'ordre du jour de la réunion, la commission a approuvé dix projets d'investissement d'un montant global de plus de 836 MDH, devant permettre la création de 500 opportunités d'emplois. Le projet le plus important à avoir reçu le feu vert de la Commission régionale d'investissement et de dérogation est le projet solaire «Noor Atlas Tan-Tan», qui sera réalisé au niveau de la commune rurale de Chbika, relevant de la province de Tan-Tan. D'une enveloppe budgétaire de 528 MDH, soit plus de la moitié du montant global de l'ensemble des projets validés, il sera installé, selon le Centre régional d'investissement (CRI) de Guelmim-Oued Noun, sur une superficie d'environ 200 ha. Le projet prévoit aussi la création de plus de 200 postes d'emploi, durant la période d'accomplissement de travaux et de 20 postes directs après la mise en exploitation du projet.

«Cette centrale, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale pour le développement des énergies renouvelables, permettra de renforcer le réseau national d'électricité avec une capacité de production de 40 mégawatts», déclare Youssef Atarguine, directeur du CRI de Guelmim-Oued Noun. Ce projet contribuera à l'approvisionnement du royaume en énergie électrique, mais aussi d'assurer les besoins énergétiques de la région tout en améliorant la rentabilité du réseau dans le cadre d'une nouvelle dynamique économique basée sur les énergies propres. Outre les projets relevant du secteur de l'énergie, la Commission régionale d'investissement et de



**Ce projet contribuera à approvisionner le Maroc en énergie électrique, mais aussi à assurer les besoins énergétiques de la région.**